



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

**INFORMATION AUX CITOYENNES ET CITOYENS
DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 18 FÉVRIER 2019**

Prenez avis qu'exceptionnellement, le conseil municipal siégera à 19 h 30, le 18 février 2019, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, lors d'une séance extraordinaire portant notamment sur un amendement à la résolution 2018-455 relative à l'acquisition de rues et servitudes dans divers projets domiciliaires du Boisé ensoleillé, la participation de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à l'activité « Tour de la Montagne Desjardins 2019 », un avis de présentation et l'adoption d'un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2019 en modifiant la tarification applicable en matière de mariage et d'union civile, les licences pour animaux et la politique de gratuité pour le 3^e enfant et plus.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 15 février 2019

(S) Michel Poirier

MICHEL POIRIER
GREFFIER ADJOINT